

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze mars, le Comité Syndical de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance sous la Présidence de **M. Renaud LAGRAVE**, son Président, selon les modalités de la

- loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire ;
- loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire (dans sa version modifiée par les lois du 5 août et 11 septembre 2021).
- loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire.

Convocation faite le 14 février 2022

Nombre de délégués : 16

Nombre de voix : 54

Présents titulaires (14) :

Monsieur Frankie ANGBAULT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers
Monsieur Serge ARCOUET pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Michel CAPERAN pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur François CAREME pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux
Madame Frédérique CHARPENEL pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Monsieur Michel COUZIGOU pour la Communauté d'agglomération Val de Garonne
Monsieur Christophe DUPRAT pour Bordeaux Métropole
Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Renaud LAGRAVE pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Alain LECOINTE pour la communauté d'agglomération du Niortais
Monsieur Thierry LESAUVAGE pour la communauté d'agglomération Rochefort Océan
Madame Claude MELLIER pour Bordeaux Métropole
Monsieur Marc OXIBAR pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Christian PRADAYROL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive

Présents suppléants (2) :

Monsieur Jean-Philippe BOSSELUT pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
Monsieur Philippe JANICOT pour Limoges Métropole

Excusés (30) :

Madame Sylvie AUBERT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers
Monsieur Thierry AUROY-PEYTOU pour la Communauté d'agglomération Bergeracoise
Monsieur Bertrand AYRAL pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Monsieur Gérard BAGNOL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
Monsieur Claude BAUDIN pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Monsieur Julien BAZUS pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dax
Monsieur Gilles BEGOUT pour Limoges Métropole
Madame Pascale BELLE pour la Communauté d'agglomération du Grand Cognac
Monsieur Mathieu BERGÉ pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Jacques COLOMBIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Xavier DANÉY pour la Communauté d'agglomération d'Arcachon Nord

Monsieur Philippe DELHOUME pour la Communauté d'agglomération de Saintes
Monsieur Jacky EMON pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Olivier GEORGIADIS pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux
Monsieur Michel GERMANEAU pour la Communauté d'agglomération du GrandAngoulême
Madame Véronique GLEYZE pour le Communauté d'agglomération du Marsan
Monsieur Dany GRELLIER pour la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais
Monsieur Nordine GUENDEZ pour Bordeaux Métropole
Monsieur Jean-François IRIGOYEN pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT pour Limoges Métropole
Monsieur Jean-Luc MARTIAL pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême
Monsieur Hindeley MATTARD pour la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut
Monsieur Frédéric MELLIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Madame Line MEODE pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Monsieur Patrick MERCIER pour la communauté d'agglomération du Libournais
Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Monsieur Daniel RINGENBACH pour la Communauté d'agglomération Tulle Agglo
Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH pour Bordeaux Métropole
Monsieur Patrick ROUGEOT pour la communauté d'agglomération du Grand Guéret
Monsieur Dominique SIX pour la Communauté d'agglomération du Niortais

Pouvoirs (5) :

Madame Sylvie AUBERT à Monsieur Frankie ANGEBAULT
Monsieur Olivier GEORGIADIS à Monsieur François CAREME
Monsieur Frédéric MELLIER à Monsieur Renaud LAGRAVE
Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH à Madame Claude MELLIER
Monsieur Dominique SIX à Monsieur Alain LECOINTE

Secrétaire de séance :

Madame Claude MELLIER est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

DELIBERATION 2022_005 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine-Mobilités,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant le besoin d'assurer la continuité du fonctionnement du Syndicat en cette période,

Considérant que le Compte administratif 2021 constitue le compte rendu de la gestion de Monsieur le Président de Nouvelle-Aquitaine Mobilités en tant qu'ordonnateur pour l'exercice budgétaire écoulé,

Considérant que le Compte administratif retrace les ouvertures cumulées de crédits en dépenses et en recettes votées par le Comité Syndical, les dépenses et les recettes effectuées par l'ordonnateur au cours de l'exercice écoulé et constate les résultats comptables,

Considérant les résultats du Compte administratif 2021 suivants :

Fonctionnement		
Dépenses	Prévu	3 497 977,13 €
	Réalisé	2 080 034,97 €
Recettes	Prévu	3 497 977,13 €
	Réalisé	2 327 019,83 €
Investissement		
Dépenses	Prévu	1 158 529,50 €
	Réalisé	189 979,60 €
Recettes	Prévu	1 158 529,50 €
	Réalisé	594 314,70 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021		
Résultat de la section de fonctionnement		246 984,86 €
Résultat reporté N-1 de la section de fonctionnement		1 152 977,13 €

Résultat global de la section de fonctionnement	1 399 961,99 €
Résultat de la section d'investissement	404 335,10 €
Résultat reporté N-1 de la section d'investissement	- 278 890,61 €
Résultat global de la section d'investissement	125 444,49 €

Considérant que le résultat du Compte administratif 2021 reflète la gestion de Nouvelle-Aquitaine-Mobilités pour l'exercice budgétaire écoulé,

Considérant les dispositions de l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales exigeant l'élection d'un autre Président de séance (Madame Claude MELLIER) pour le vote du Compte administratif,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **D'adopter le Compte administratif 2021 annexé à la présente délibération ;**
- **De déclarer les opérations de l'exercice budgétaire 2021 closes.**

Le Président,

Signé électroniquement par : Renaud LAGRAVE
Date de signature : 16/03/2022
Qualité : Signature des documents PDF par le président de
Nouvelle-Aquitaine Mobilités

Renaud LAGRAVE,

Délais et voies de recours contentieux :

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire/ Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement au Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 18/03/2022

Reçu en préfecture le 18/03/2022

Affiché le

SLO

ID : 033-200081735-20220314-DELIB_2022_005-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités

Numéro SIRET : 20008173500025

POSTE COMPTABLE : 033080

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET Nouvelle-Aquitaine Mobilités

ANNEE 2021

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	I - Informations générales
	Exécution du budget
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du compte administratif
	II - Présentation générale du compte administratif
	Balance générale du budget
	II. Présentation générale du compte administratif
5	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	III - Vote du compte administratif
	A Section de fonctionnement - Vue d'ensemble - Opérations de l'exercice
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	A-1 Section de fonctionnement (Dépenses)
	A-2 Section de fonctionnement (Recettes)
8	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
9	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	B-1 Section d'investissement - Vue d'ensemble
	B-1 Section d'investissement - Vue d'ensemble (suite) - Chapitres votés
	III. Vote du compte administratif
11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	B-2 Section d'investissement - Détail de l'opération N°...
	B-2 Section d'investissement - Détail par article
13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B-3 Section d'investissement - Opérations financières
	B-4 Section d'investissement - Opérations patrimoniales
15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	B-5 Section d'investissement - Opérations pour compte de tiers

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan	X	
Opérations d'ordre de section à section		X
Etat des méthodes utilisées		X
A1 - Présentation croisée par fonction		X
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
Etat de la dette - Recapitulation		X
Etat de la dette		X
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
Tableau d'amortissement prévisionnel de la dette		X
Etat de la dette - Emprunts obligataires, instruments de couverture de risques, lignes d'emprunts, crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)		X
Engagements donnés - Etats des emprunts garantis		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
Etat des immobilisations		X
Etat des contrats de crédit-bail - Engagements donnés		X
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
Etat des dépenses à étaler - Engagements reçus		X
Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement		X
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement		X
	Etat des provisions constituées - Etat de répartition des charges		X
16	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions	X	
	Etat liquidatif de la provision - Provisions pour dettes financières à remboursement différé		X
	Etat du personnel		X
	A5 - Etalement des provisions	X	
18	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	Arrêtés - Signatures		X
19	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement		X
	A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		X
	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
	B - Engagements hors bilan	X	
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
20	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
21	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations	X	
23	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Actions de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
26	D2 - Arrêté et signatures	X	

Nouvelle-Aquitaine Mobilités

CA 2021

ADMINISTRATIF

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 080 034,97	G	2 327 019,83
	Section d'investissement	B	189 979,60	H	594 314,70
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	1 152 977,13
	Report en section d'investissement (001)	D	278 890,61	J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 548 905,18	= G+H+I+J	4 074 311,66
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 080 034,97	= G+I+K	3 479 996,96
	Section d'investissement	= B+D+F	468 870,21	= H+J+L	594 314,70
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 548 905,18	= G+H+I+J+K+L	4 074 311,66

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 726 347,63	925 918,83		800 428,80
012	Charges de personnel et frais assimil	498 000,00	469 932,86		28 067,14
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	640 100,00	615 868,58		24 231,42
Total des dépenses de gestion courante		2 864 447,63	2 011 720,27	0,00	852 727,36
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	1 000,00			1 000,00
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles de fonct.		2 865 447,63	2 011 720,27	0,00	853 727,36
023 (2)	Virement à la section d'investissement (564 214,80			
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (68 314,70	68 314,70		
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
Total des dépenses d'ordre de fonct.		632 529,50	68 314,70	0,00	564 214,80
TOTAL		3 497 977,13	2 080 034,97	0,00	1 417 942,16
Pour information (3) D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et ven	60 000,00	60 000,00		
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et participation	2 285 000,00	2 267 019,30		17 980,70
75	Autres produits de gestion courante		0,53		-0,53
Total des recettes de gestion courante		2 345 000,00	2 327 019,83	0,00	17 980,17
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
Total des recettes réelles de fonct.		2 345 000,00	2 327 019,83	0,00	17 980,17
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)				
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 345 000,00	2 327 019,83	0,00	17 980,17
Pour information (3) R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 152 977,13			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	20 638,89			20 638,89
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	859 000,00	189 979,60		669 020,40
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		879 638,89	189 979,60	0,00	689 659,29
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		879 638,89	189 979,60	0,00	689 659,29
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		879 638,89	189 979,60	0,00	689 659,29
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		278 890,61			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	526 000,00	526 000,00		
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total des recettes financières		526 000,00	526 000,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		526 000,00	526 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	564 214,80			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	68 314,70	68 314,70		
041	Opérations patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'invest.		632 529,50	68 314,70	0,00	564 214,80
TOTAL		1 158 529,50	594 314,70	0,00	564 214,80
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	925 918,83		925 918,83
012	Charges de personnel et frais assimilés	469 932,86		469 932,86
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)			
65	Autres charges de gestion courante	615 868,58		615 868,58
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétaires		68 314,70	68 314,70
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		2 011 720,27	68 314,70	2 080 034,97
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(6)		
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	(6) 189 979,60		189 979,60
22	Immobilisations reçues en affectation	(6) (9)		
23	Immobilisations en cours	(6)		
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		189 979,60		189 979,60
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				278 890,61

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	60 000,00		60 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	2 267 019,30		2 267 019,30
75	Autres produits de gestion courante	0,53		0,53
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		2 327 019,83		2 327 019,83

Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				1 152 977,13

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	526 000,00		526 000,00
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		68 314,70	68 314,70
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		526 000,00	68 314,70	594 314,70

Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

CA 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire pérenne.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 18/03/2022

Reçu en préfecture le 18/03/2022

Affiché le



ID: 033-200081735-20220314-DELIB_2022_005-DE

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 726 347,63	925 918,83		800 428,80
60612	Energie - Electricité	1 000,00	665,38		334,62
60623	Alimentations	1 000,00	496,43		503,57
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00			1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	963,35		36,65
6064	Fournitures administratives	1 000,00	95,91		904,09
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	344,45		655,55
611	Contrats de prestations de services	670 000,00	393 677,10		276 322,90
6132	Locations immobilières	90 000,00	88 774,49		1 225,51
6135	Locations mobilières	16 086,52	5 208,57		10 877,95
614	Charges locatives et de copropriété	45 000,00	1 777,45		43 222,55
61558	Autres biens mobiliers		420,00		-420,00
6156	Maintenance	50 000,00	51 994,00		-1 994,00
6161	Multirisques	1 000,00	853,26		146,74
617	Etudes et recherches	650 000,00	165 602,40		484 397,60
6182	Documentation générale et technique	11 000,00			11 000,00
6184	Versements à des organismes de form	3 000,00	2 952,00		48,00
6185	Frais de colloques et séminaires	2 000,00	5 700,00		-3 700,00
6226	Honoraires	76 000,00	124 824,15		-48 824,15
6228	Divers	1 000,00	279,68		720,32
6231	Annonces et insertions	56 000,00	8 694,00		47 306,00
6233	Foires et expositions		104,50		-104,50
6236	Catalogues et imprimés	13 000,00	768,00		12 232,00
6237	Publications		62 558,63		-62 558,63
6247	Transports collectifs	1 000,00	1 003,90		-3,90
6251	Voyages et déplacements	10 900,00	695,40		10 204,60
6257	Réceptions	5 000,00	726,00		4 274,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	383,30		1 616,70
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	1 517,27		1 482,73
627	Services bancaires et assimilés	961,11	557,21		403,90
6281	Concours divers (cotisations...)	10 000,00	970,00		9 030,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 400,00	3 312,00		88,00
012	Charges de personnel et frais assim	498 000,00	469 932,86		28 067,14
6218	Autres personnel extérieur		4 419,00		-4 419,00
6332	Cotisations versées au FNAL	500,00	222,35		277,65
6336	Cotisations au centre national et CNFP	3 000,00	4 967,05		-1 967,05
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	1 000,00	745,07		254,93
64111	Rémunération principale	116 000,00	117 214,88		-1 214,88
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité d	7 000,00	7 753,65		-753,65
64118	Autres indemnités	95 000,00	88 497,88		6 502,12
64131	Rémunération	148 000,00	125 626,63		22 373,37
6451	Cotisations à l'URSSAF	64 000,00	54 797,48		9 202,52
6453	Cotisations aux caisses de retraite	43 000,00	46 024,66		-3 024,66
6454	Cotisations aux ASSEDIC	7 000,00	5 124,89		1 875,11
6458	Cotisations aux organismes sociaux	500,00	479,33		20,67
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00			800,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 200,00	14 059,99		-1 859,99
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	640 100,00	615 868,58		24 231,42
651	Redevance pour concessions,brevet	5 000,00			5 000,00
6512	Droits d'utilisation – Informatique en nu	5 000,00	726,48		4 273,52
6518	Autres	5 000,00	8 119,92		-3 119,92
65732	Régions	575 000,00	557 019,30		17 980,70
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	50 000,00	50 000,00		

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
65888	Autres	100,00	2,88		97,12
656	Frais de fonctionnement des groupe				
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		2 864 447,63	2 011 720,27	0,00	852 727,36
66	Charges financières (b)				
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00			1 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur mar	1 000,00			1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétair				
022	Dépenses imprévues (e)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 865 447,63	2 011 720,27	0,00	853 727,36
023	Virement à la section d'investisseme	564 214,80			
042 (4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert ent	68 314,70	68 314,70		
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	68 314,70	68 314,70		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		632 529,50	68 314,70	0,00	564 214,80
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		632 529,50	68 314,70	0,00	564 214,80
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		3 497 977,13	2 080 034,97	0,00	1 417 942,16

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

(2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et v	60 000,00	60 000,00		
70878	par d'autres redevables	60 000,00	60 000,00		
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et participa	2 285 000,00	2 267 019,30		17 980,70
7472	Régions	850 000,00	850 000,00		
74751	GFP de rattachement	860 000,00	860 000,00		
74758	Autres groupements	575 000,00	557 019,30		17 980,70
75	Autres produits de gestion courante		0,53		-0,53
7588	Autres produits divers de gestion coura		0,53		-0,53
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 345 000,00	2 327 019,83	0,00	17 980,17
76	Produits financiers (b)				
77	Produits exceptionnels (c)				
78 (2)	Reprises provisions semi-budgétaire				
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 345 000,00	2 327 019,83	0,00	17 980,17
042 (3, 4,	Opérations d'ordre de transfert ent				
043 (6)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		2 345 000,00	2 327 019,83	0,00	17 980,17
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 152 977,13			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors	20 638,89			20 638,89
2051	Concessions et droits similaires	20 638,89			20 638,89
204	Subventions d'équipement versées (
21	Immobilisations corporelles (hors o	859 000,00	189 979,60		669 020,40
2181	Install.générales,agencement & aménage	19 000,00	2 580,00		16 420,00
2183	Matériel de bureau et matériel informa	35 000,00	31 419,00		3 581,00
2184	Mobilier	10 000,00			10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	795 000,00	155 980,60		639 019,40
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
Total des dépenses d'équipement		879 638,89	189 979,60	0,00	689 659,29
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		879 638,89	189 979,60	0,00	689 659,29
040	Opération d'ordre transfert entre se				
041 (7)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		879 638,89	189 979,60	0,00	689 659,29
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		278 890,61			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	526 000,00	526 000,00		
1068	Excédents de fonctionnement capita	526 000,00	526 000,00		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
Total des recettes financières		526 000,00	526 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		526 000,00	526 000,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionn	564 214,80			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	68 314,70	68 314,70		
28181	Install.générales,agencement & aménage	7 007,29	7 007,29		
28183	Matériel de bureau et informatique	8 079,60	8 079,60		
28184	Mobilier	3 180,94	3 180,94		
28188	Autres immobilisations corporelles	50 046,87	50 046,87		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		632 529,50	68 314,70	0,00	564 214,80
041 (5)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		632 529,50	68 314,70	0,00	564 214,80

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 158 529,50	594 314,70	0,00	564 214,80
---	--	---------------------	-------------------	-------------	-------------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			
--	--	------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
ETAT DES PROVISIONS
ETALEMENT DES PROVISIONS**

**A3
A4
A5**

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 800,00 €		16/07/2018
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Biens de consommation rapide	1
Linéaire	Frais d'études, de recherche et de développement	5
Linéaire	Logiciels de bureautique, concessions, brevets,...	2
Linéaire	Logiciels et solutions informatique RMR	6
Linéaire	Logiciels et solutions informatique SIV	4
Linéaire	Logiciels, solutions et équipements billettique	10
Linéaire	Matériel de bureau ou électronique	5
Linéaire	Matériel informatique	5
Linéaire	Matériel technique	5
Linéaire	Mobilier	10
Linéaire	Subventions d'équipements versées	5
Linéaire	Téléphonie	5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
ETAT DES PROVISIONS
ETALEMENT DES PROVISIONS**

**A3
A4
A5**

NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres			278 890,61	278 890,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		632 529,50	III 68 314,70
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes (b)(2)		632 529,50	68 314,70
28181	Install.générales,agencement & aménagemen	7 007,29	7 007,29
28183	Matériel de bureau et informatique	8 079,60	8 079,60
28184	Mobilier	3 180,94	3 180,94
28188	Autres immobilisations corporelles	50 046,87	50 046,87
021	Virement de la section de fonctionnement	564 214,80	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	68 314,70			526 000,00	594 314,70

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	278 890,61
Ressources propres disponibles	IV	594 314,70
Solde	V = IV - II (6)	315 424,09

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.3

B1.4

B1.5

B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2022	2023	2024	2025	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/2021	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés				7 821 869,00	7 040 963,90	557 019,30
	* Au profit d'organismes publics				7 821 869,00	7 040 963,90	557 019,30
2021	Convention 2020/2027 Ligne express Créon Bx	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	7	Annuelle	7 821 869,00	7 040 963,90	557 019,30
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total				7 821 869,00	7 040 963,90	557 019,30

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.3

B1.4

B1.5

B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2021 " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2021. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2021	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus				9 531 869,00	7 040 963,90	2 267 019,30
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				9 531 869,00	7 040 963,90	2 267 019,30
2021	Cotisation de membre	Conseil régional Nouvelle-Aquitaine	1	Annuelle	850 000,00		850 000,00
2021	Cotisation de membre	Bordeaux Métropole	1	Annuelle	100 000,00		100 000,00
2021	Cotisation de membre	Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour	1	Annuelle	70 000,00		70 000,00
2021	Cotisation de membre	Limoges Métropole	1	Annuelle	60 000,00		60 000,00
2021	Cotisation de membre	Communauté d'Agglo de La Rochelle	1	Annuelle	50 000,00		50 000,00
2021	Cotisation de membre	Communauté urbaine du Grand Poitiers	1	Annuelle	50 000,00		50 000,00
2021	Cotisation de membre	Syndicat m. Pau Béarn Pyrénées Mobilités	1	Annuelle	50 000,00		50 000,00
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo de Grand Périgueux	1	Annuelle	40 000,00		40 000,00
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo du Bassin de Brive	1	Annuelle	40 000,00		40 000,00
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo du Grand Angoulême	1	Annuelle	40 000,00		40 000,00
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo du Niortais	1	Annuelle	40 000,00		40 000,00
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo de Grand Châtelleraut	1	Annuelle	30 000,00		30 000,00
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo du Bocage Bressuirais	1	Annuelle	30 000,00		30 000,00
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo du Libournais	1	Annuelle	30 000,00		30 000,00
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo Royan Atlantique	1	Annuelle	30 000,00		30 000,00
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo Bergeracoise	1	Annuelle	20 000,00		20 000,00
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo du Grand Cognac	1	Annuelle	20 000,00		20 000,00

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.3**B1.4****B1.5****B1.6**

2021	Cotisation de membre	C.d'agglo de Saintes	1	Annuelle	20 000,00		20 000,00	
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo du Bassin Arcachon Nord	1	Annuelle	20 000,00		20 000,00	
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo du Grand Dax	1	Annuelle	20 000,00		20 000,00	
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo Rochefort Océan	1	Annuelle	20 000,00		20 000,00	
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo Val de Garonne	1	Annuelle	20 000,00		20 000,00	
2021	Cotisation de membre	C.d.C. Maremne Adour Côte Sud	1	Annuelle	20 000,00		20 000,00	
2021	Cotisation de membre	Mont de Marsan agglomération	1	Annuelle	20 000,00		20 000,00	
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo du Grand Guéret	1	Annuelle	10 000,00		10 000,00	
2021	Cotisation de membre	C.d'agglo Tulle Agglo	1	Annuelle	10 000,00		10 000,00	
2021	Convention 2020/2027 Ligne express Créon Bx	Bordeaux Métropole	7	Annuelle	7 821 869,00	7 040 963,90	557 019,30	
	Engagements reçus des entreprises							
	NEANT							
	Total				9 531 869,00	7 040 963,90	2 267 019,30	

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00		1,00	1,00		1,00
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 20000 A 40	A	1,00		1,00	1,00		1,00
ADMINISTRATIVE		6,00		6,00	3,00	3,00	6,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00		2,00	1,00	1,00	2,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	3,00		3,00	1,00	2,00	3,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNIQUE		1,00		1,00	1,00		1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00		1,00	1,00		1,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL (sauf a)		7,00		7,00	4,00	3,00	7,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un

agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	836		3-3-2°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693		3-3-2°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693		3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021

C1.1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 44
 Nombre de membres présents: 16
 Nombre de suffrages exprimés : 54.....
 VOTES - Pour :54...
 Contre : 0...
 Abstentions :0..

Date de convocation : 14/02/2022

Présenté par le Président ,
 A Bordeaux, le 14/03/2022
 le Président ,
 Délibéré par le Comité Syndical en session Ordinaire
 Le Président s'étant retiré lors du vote.
 A Bordeaux, le 14/03/2022



Les membres du Comité Syndical,

M. Frankie ANGEBAULT Présent	M. Serge ARCOUET Présent	Mme Sylvie AUBERT
M. Thierry AUROY-PEYTOU	M. Bertrand AYRAL	M. Claude BAUDIN Présent M. Jean-Philippe BOSSELUT
M. Claude BAUDIN	M. Julien BAZUS	M. Claude BAUDIN Présent M. Philippe JANICOT
Mme Pascale BELLE	M. Mathieu BERGE	M. Michel CAPERAN Présent
M. François CAREME Présent	Mme Frédérique CHARPENEL Présente	M. Jacques COLOMBIER
M. Michel COUZIGOU Présent	M. Xavier DANÉY	M. Philippe DELHOUME
M. Christophe DUPRAT Présent	M. Jacky EMON	M. Jean-Pierre ETCHEGARAY Présent
M. Olivier GEORGIADES	M. Michel GERMANEAU	Mme Véronique GLEYZE
M. Dany GRELLIER	M. Nordine GUENDEZ	M. Jean-François IRIGOYEN
M. Jean-Marie LAGEDAMONT	M. Renaud LAGRAVE Présent	M. Alain LECOINTE Présent
M. Thierry LESAUVAGE Présent	M. Jean-Luc MARTIAL	M. Hindeley MATTARD
Mme Claude MELLIER Présente	M. Frédéric MELLIER	Mme Line MEODE
M. Patrick MERCIER	M. Marc OXIBAR Présent	M. Nicolas PATRIARCHE

IV - ANNEXES

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

D2

M. Christian PRADAYROL	Présent	M. Daniel RINGENBACH	M. Clément ROSSIGNOL PUECH
M. Patrick ROUGEOT		M. Dominique SIX	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 18/03/2022, et de la publication le 18/03/2022

A Bordeaux, le 14/03/2022

